

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 27 avril 2022

NO 17

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

## **OBJET : Reprise des négociations**

Bonjour à toutes et à tous,

Après plusieurs jours et plusieurs semaines d'attente, la partie patronale nous a finalement contactées pour reprendre les discussions entourant la négociation pour le renouvellement de notre convention collective.

Hier en fin de journée, je me suis entretenu avec ma nouvelle vis-à-vis patronale pour échanger sur nos disponibilités et sur les méthodologies afin d'être en mesure d'avancer efficacement dans nos discussions.

Nous vous annonçons que notre prochaine rencontre aura lieu les 3 et 4 mai 2022 et par la suite, nous avons des dates de convenues au courant des mois de mai et juin. Comme nous le faisons habituellement, nous vous tiendrons informés des avancements à la suite de nos rencontres.

Il est important de rassurer certains d'entre vous concernant des rumeurs entourant les pourcentages salariaux offerts aux différents groupes d'agents de la paix. Soyez assuré que dès que nous serons en mesure de vous faire part des offres salariales et normatives concrètes qui nous sont offertes, nous allons vous présenter le tout en bonne et due forme.

En terminant, nous vous garantissons que nous ne lâcherons pas notre travail et rappelez-vous que la solidarité est très importante en contexte de négociation.

Je vous souhaite une très bonne journée!

*Martin Perreault*  
Président provincial